

Communiqué de presse

Lieusaint, le 7 mars 2023

LES MERCREDIS DE 14 H 30 À 17 H 30
LES SAMEDIS DE 10 H À 12 H

EPI-DRIVE

Le CCAS de la ville recherche des charriots de courses afin d'aider les étudiants de la ville dans le cadre de l'action de distribution de produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien. N'hésitez pas à venir les déposer à la Gratuiterie.

La Gratuiterie, 50 rue de Paris

Renseignements auprès du Centre social.

MERCREDI 8 DE 14 H À 17 H

QUIZ EN FAMILLE

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, participez à un quiz en famille sur le thème des femmes ayant marqué l'histoire, les sciences et les sports.

Adultes et enfants à partir de 8 ans.

Inscription auprès du Centre social.

MERCREDI 8 DE 9 H 30 À 11 H

ATELIER DE MOTRICITE AVEC APA DE GEANT

Animé par un enseignant sportif, nous vous proposons de vivre un temps d'éveil avec votre enfant en participant à un atelier mêlant les 5 sens et la motricité.

Enfants accompagnés de 3 mois à 3 ans

Inscription auprès du Centre social.

MERCREDI 8 À 19 H

FACEBOOK LIVE DU MAIRE

Mairie : 01 64 13 55 55

DU SAMEDI 11/03

AU VENDREDI 28/04

JEUX VIDÉO,

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

(Re)Découvrez le jeu vidéo.

À partir de 6 ans

La Marge : 01 60 29 84 78

LUNDIS 13, 20, 27 MARS
ET LUNDI 3 AVRIL

DE 14 H À 16 H

RENCONTRE MAMANS – BÉBÉS

Prendre soin de soi et créer du lien avec son bébé.

Enfants âgés de la naissance à 1 an
accompagnés de leur maman.

Inscription auprès du Centre social.

MARDI 14 DE 14 H À 17 H 30

ATELIER COUTURE : FABRICATION DE TABLIERS

Adultes et enfants accompagnés à partir de 8 ans. Sur réservation

Inscription auprès du Centre social.



MERCREDI 15 DE 14 H À 17 H

CUISINE DU MONDE

Atelier culinaire autour de plats africains.

Adultes et enfants accompagnés à partir de 3 ans

Inscription auprès du Centre social.

MERCREDI 15 ET LUNDI 27

DE 14 H À 17 H

PERMANENCES JURIDIQUES

Pour répondre à toutes vos questions d'ordre juridique.

Inscription auprès du Centre social.



Communiqué de presse

VIE LOCALE

LANCEMENT DE LA DEUXIÈME PHASE DE L'ÉCOQUARTIER

La prochaine phase de développement de l'écoquartier de l'Eau Vive démarre en ce mois de mars. Les travaux vont commencer par un défrichage du site, première étape nécessaire à la préservation de la biodiversité. Rappelons que l'Eau Vive est exemplaire par sa qualité urbanistique et environnementale : le projet a reçu en 2017 le label national Écoquartier du Ministère de la Cohésion des territoires, et s'est vu décerner en 2019 le label «100 quartiers urbains et écologiques» par le Conseil régional d'Ile-de-France.

Des résidences seront construites, représentant 515 logements, alliant performances énergétiques et architectures contemporaines pour ce nouveau quartier qui s'inscrit en harmonie avec les espaces naturels environnants.

Une réunion publique sera organisée jeudi 23 mars à 19h à la salle polyvalente de l'école de l'Eau Vive pour évoquer le projet.



Communiqué de presse

DES ENGAGEMENTS POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LA VILLE ŒUVRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE POLITIQUES PUBLIQUES VISANT À PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES. LE 8 MARS 2022, ELLE A AFFIRMÉ SON ENGAGEMENT EN SIGNANT LA CHARTE EUROPÉENNE POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE. CETTE SIGNATURE, TOP DÉPART DE LA RÉDACTION D'UN PLAN MUNICIPAL S'ÉTENDANT SUR PLUSIEURS ANNÉES, TOUCHE L'ENSEMBLE DES PUBLICS : HABITANTS, ENFANTS, ADOLESCENTS ET AGENTS MUNICIPAUX.

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?



Suite à la signature de la Charte européenne l'an passé, un vaste plan d'actions en plusieurs étapes a été mis en place. La première, liée à la volonté politique de sensibiliser les agents au travail, a entraîné la réalisation d'un audit interne afin de connaître les différentes problématiques auxquelles les agents sont confrontés en matière d'égalité entre femmes et hommes. Suite à cet audit, différentes pistes de travail ont été dégagées. Des décisions seront prochainement engagées afin de mener des actions concrètes au sein des différents services municipaux.

En 2023, les agents de la commune seront également sensibilisés sur les stéréotypes lors de journées de formation animées par l'association Paroles de Femmes. Celles et ceux en contact avec les enfants et les adolescents auront un rôle de sensibilisation actif auprès de ce jeune public. En effet, il est primordial pour la municipalité que les jeunes générations prennent conscience des inégalités qui existent dans notre quotidien afin qu'elles soient capables, par la suite, de faire de l'égalité un réel pilier de la société : effacer les inégalités, ça se joue dès l'enfance !

Durant toute l'année 2023, des temps forts sur le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes seront également organisés. Les habitants pourront notamment retrouver :

- Une **exposition** sur le parvis de la mairie à partir du 8 mars ;
- Une **table ronde** à La Marge sur le thème des inégalités entre les femmes et les hommes dans le milieu culturel ;
- Et un **événement** le 7 avril : le collectif Les filles de Simone présentera « **Les secrets d'un gainage efficace** », spectacle suivi d'un « dîner ça se discute ! ». Une ode à la femme et à la réappropriation de son corps dans notre société actuelle.

La municipalité s'engage, mais les acteurs et actrices de ce combat, ce sont d'abord les habitants ! Il est temps de faire en sorte que les inégalités entre les femmes et les hommes disparaissent de notre quotidien.

Communiqué de presse

L'OPÉRATION PETITS-DÉJEUNERS DANS LES ÉCOLES EST LANCÉE !

MOBILISÉE POUR UNE ALIMENTATION Saine ET ÉQUILIBRÉE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE, LA VILLE DE LIEUSAIN MET EN PLACE UNE OPÉRATION PETITS-DÉJEUNERS DE MARS À JUIN 2023.



LE PETIT-DÉJEUNER, L'INDISPENSABLE POUR BIEN DÉMARRER LA JOURNÉE

Apprendre à manger sainement et simplement le matin tout en favorisant l'autonomie de l'enfant, c'est l'objectif de l'opération lancée dans les écoles de la ville en mars. Cette dernière, mise en place une première fois en 2021 et initiée par l'inspection de l'Éducation Nationale, s'appuie sur une démarche globale et positive de promotion de la santé à l'école.

L'alimentation des élèves a une importance capitale dans leur développement et leurs capacités d'apprentissage. Afin de les éduquer sur l'alimentation, un climat de confiance et de réussite pour tous les élèves est indispensable. Ce dispositif participe à la réduction des inégalités alimentaires pour le premier repas de la journée, indispensable pour la concentration et l'apprentissage à l'école.

L'inspection de l'Éducation Nationale et la ville de Lieusaint ont collaboré pour proposer aux écoles qui le souhaitent de participer à l'organisation des petits-déjeuners dans leurs classes. En 2021 et 2022, l'école maternelle Jules Ferry s'était lancée dans le dispositif et le bilan avait été positif. Les enfants ne démarraient plus la journée le ventre vide et les enseignants ont constaté une meilleure concentration de la part de ceux qui venaient initialement à l'école le ventre vide.

Communiqué de presse

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ET ÉDUQUER AU GOÛT

Cette année, les **écoles maternelles Jules Ferry et Eau vive** ainsi que l'**école élémentaire Jules Ferry** vont participer à cette organisation sur plusieurs semaines **entre mars et juin**. Les menus des petits-déjeuners sont travaillés en collaboration entre les chefs de cuisine et les enseignants accompagnés d'animateurs, afin de proposer un petit-déjeuner sain et équilibré. En maternelle, les écoles invitent les parents à participer à cette action.

Aujourd'hui, la priorité est donnée à deux grands axes que sont : la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'éducation au goût par de simples actions (proposition de denrées non sucrées, élimination des emballages individuels, etc.). Pour les élèves d'élémentaires, il sera proposé des menus « anti-gaspi » avec la mise en place d'un self-service permettant aux écoliers de décider des quantités qu'ils souhaitent, afin d'en jeter le moins possible.

Les objectifs sont multiples pour les enseignants et pour la ville : apprendre à manger sainement et simplement le matin tout en favorisant l'autonomie en permettant à l'enfant de se servir seul et de gérer ses quantités.



2 500

NOMBRE DE PETITS DÉJEUNERS QUI SERONT SERVIS DANS LES ÉCOLES JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE.



3 251 €

C'EST LE MONTANT DE LA SUBVENTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE POUR L'ENSEMBLE DES PETITS DÉJEUNERS. LA COMMUNE MET À DISPOSITION DES ANIMATEURS, DU PERSONNEL CUISINE, ET DES AGENTS D'ENTRETIEN.



www.ville-lieusaint.fr



01 64 13 56 78

